Jusqu'ici l'honorable monsieur s'est borné à ne faire que de la prose, mais voici que l'émotion le surmonte et il verse dans la poésie, ce qu'il fait d'une façon remarquable dans les termes suivants:

M. le président et messieurs, quand je vois tout cels, je pense au langage que Shakespeare met dans la bouche de lady. Constance, lorsqu'elle s'adresse à l'archiduc d'Autriche, quand ce dernier eut ordonné la mort du prince Arthur:

Now, cold-blooded slave, Now, cold-blooded slave,
Didst thou not speak like thunder on my side,
Being sworn my soldier, bidding me depend
Upon thy tar, thy fortune and thy strength,
And dost thou now pass over to my foe?
Thou wear'st a lion's hide—doff it for shame,
And hang a calfskin on thy recreant limbs.

Ce n'est que rendre justice au premier ministre, M. l'Orateur, que de dire que ce grand effort oratoire dont j'ai cité. des extraits, et dont, je n'en doute pas, l'honorable monsieur et les amis sont justement fiers, abonde en passages comme ceux-ci, d'une diction aussi riche, d'un gout aussi exquis, et d'une égale élévation de pensée. Ces petits épanchements, comme dirait quelqu'un, d'un cœur reconnaissant, empreints probablement d'un peu d'enthousiasme factice, font beaucoup

d'honneur au premier ministre.

J'ai appris autrefois que Hudibias était plus familier au promier ministre que Shakespeare, et que Rabelais lui était plus familier, que l'un et l'autre; mais, réellement, je ne croyais pas que la mémoire du premier ministre, autrefois du moins, l'aurait porté à faire une citation aussi peu appropriée que celle qu'il a faite. Si je me rappelle bien le drame du Roi Jean, les mêmes paroles qu'il cite sont prononcées par un certain Sir Richard à certain poltron, grand due ou grand'croix, suivant le cas, qui dans la suite, mérite d'être châtie par le dit Sir Richard. Et si je me rappelle un peu mon Shakespeare- et je connaissais autrefois quelques uns de ses ouvrages - ce n'est pas le grand duc qui a tué le mal heureux prince Arthur, mais son propre oncle, le roi Jean. Il n'est pas nécessaire que je critique trop sévèrement ces énoncés de l'honorable monsieur, mais je lui conseille la prochaîne fois qu'il se laissera entraîner à la poésie, de prendre la peine de lire tout l'ouvrage, alors, il pourra le citer d'une façon un peu plus exacte.

Cependant, non content de citer des vers, l'honorable monsieur évoque, comme il l'a fait souvent auparavant, les manes de mes aïeux, afin qu'ils puissent m'infliger un châtiment comme il voudrait m'en infliger si son pouvoir égalait ra volonté. Je me rappelle qu'il y a environ sept ou huit ans, l'honorable monsieur pouvait à peine faire un discours où mon nom figurait sans qu'il fût question de mes ancêtres; finalement, dans l'unique but de me défendre, il m'a fallu parler pour moi, et dans une certaine circonstance, devant un auditoire considérable. —C'état à Aylmer —j'ai évoqué l'esprit de mon regretté grand-père —je lui ai demandé comment il agirait envers l'honorable monsieur, dans certaines circonstances. La réponse que j'ai reçue -je me le rappelle --m'a convaincu, moi, ainsi que le nombreux auditoire dont j'ai parlé, que si monsieur le premier ministre ent vecu à l'époque où vivait mon aïeul et se fût alors permis ce qu'il s'est permis dans les derniers temps, il surait sans doute eu beaucoup plus de raison de tressaillir en entendant le jugement inévitablement prononcé contre lui par mon aïeul, que ce dernier aurait eu de tressaillir en voyant ce que j'ai fait.- Je puis, en outre, lui dire que, dans le cas même où il arriverait --ce qui n'est pas aussi évident -- que mon aïeul, ne partageat pas mon opinion sur d'autres questions, je puis, dis je, lui dire que, d'après tout ce que je sais du caractère de ce digne homme, je suis tout à fait sûr que vu l'opinion que mon aïeul et moi nous serions formée sur le compte de l'honorable monsieur, il y aurait accord parfait entre l'aïeul et le petit-fils.

Mais, M. l'Orateur, l'honorable monsieur a entrepris de parler des sentiments qui ont pu guider les anciens loyalistes

que je n'admets pas qu'un homme qui n'a jamais frappé loyalement, qui n'a jamais verse une goutte de sang, qui n'a jamais perdu un dollar, qui, pour prouver sa loyauté, n'a jamais cédé un pied de terrain, je n'admets pas, dis-je, qu'un tel homme puisse bien comprendre les sentimenta de ceux qui ont sacrifié tout ce qu'ils avaient de cher pour conserver l'allégeance à leur pays. Je ne veux pas dire que la loyauté de l'honorable ministre n'est pas très sincère. Il le dit: il devrait le savoir. Mais ce que je dis, c'est que la loyanté de cet honorable monsieur, depuis que je le connais, a été un placement des plus lucratifs, politiquement et autrement, et de plus, je suis prêt à dire que c'est là une espèce de loyauté qui rapporte des bénéfices. S'il désire un autre certificat, je suis disposé à assurer Sa Majesté que tant que ce certificat rapportera quelque chose, File n'aura pas de serviteur plus zélé que le premier ministre actuel du Canada.

Cependant, ce sont là des questions de peu d'importance; il y en a d'autres beaucoup plus importantes sur lesquelles je désire attirer l'attention de cette Chambre. Je n'admets pas du tout, je n'approuve pas du tout l'idée ou la conception des devoirs et des obligations des hommes d'Etat canadiens qui fait la base, non seulement de l'extrait que j'ai cité, mais de presque chaque parole de la moitié du discours prononcé par l'honorable monsieur à ses amis et admirateurs de Montréal. Je dis que les paroles et l'idée qu'elles comportent sont d'un caractère des plus nuisibles, et il est de notre intérêt à nous tous qu'elles soient du moins répudiées par quelqu'un dans cette enceinte. Nous pouvons voir, d'après les paroles prononcées par l'honorable monsieur, quelles idées il nourrit au sujet des devoirs et des obligations des hommes d'Etat canadiens. Quant à moi, je dois lui dire que je suis ici comme représentant un comté canadien et comme conseiller privé du Canada; je suis obligé de donner à Sa Majesté ou à son représentant ce conseil que, dans mon for intérieur, je crois être le plus propre à favoriser les intérêts du peuple canadien. Ce n'est là que mon devoir, et je me propose de le remplir à tout prix. Je puis dire ceci à l'honorable monsieur : c'est que le Canadien qui agit autrement, qui ue dit pas ce qu'il croit être dans l'intérêt du Canada, qui reste muet pour une considération quelconque, est traître à son pays. Je prétends qu'il est traître à son pays. Je suis prêt à soutenir ici ou ailleurs, contre l'honorable monsieur ou contre ses amis, que le conseil, ou, pour parler plus franchement, l'avertissement que j'ai donné une fois ou deux au peuple du Canada, renfermait un bon conseil pour le peuple de la Confédération, et quand on le comprend bien, un conseil dans les intérêts de tout l'empire. Mais le sujet est trop important pour que je me permette de le traiter aujourd'hui. Ce que je veux dire, c'est que si l'idée énoncée par le très-honorable monsieur, ou qu'il a voulu énoncer au sujet des devoirs et des obligations que doivent remplir les Canadiens qui acceptent des titres de Sa Majesté; si, dis-je, cette idée est juste, si, en recevant un titre de Sa Majesté, un homme d'Etat canadien est obligé de rester muet quand. les intérêts du Canada exigent qu'il parle, alors, M. l'Orateur, ces titres ne sont pas des honneurs, mais des moyens de corruption. Je désire que l'honorable monsieur comprenne cela, et il est bon que le penple du Canada le comprenne aussi.

L'idée que l'honorable monsieur a énoncée, M. l'Orateur, est une idée qui peut convenir à des aventuriers politiques, qui n'ont pas une goutte de sang canadien dans les veines, pas le moindre désir de sauvegarder les véritables intérêts du Canada. Quant à moi, je répudie complètement ces idées, et je sais une chose : c'est que si l'on demandait aux hommes d'Etat anglais du rang le plus élevé si le fait d'accorder des honneurs impériaux aux hommes d'Etat canadiens les oblige à rester muets quand les intérêts de leur pays les appellent à prendre la parole, ils répudieraient avec autant de dédain que je le fais aujourd'hui. La vérité est que tout le contenu du discours du premier ministre n'est qu'une des de l'empire uni. Je dois dire à ce très honorable monsieur nombreuses preuves qu'il est réellement, malgré toutes ses

Sir RICHARD CARTWRIGHT